

Edito

Les 28 et 29 Mai 2024 s'est tenue la 96^{ème} assemblée générale de notre association à Paris.

Les traditionnels rapports d'activités et financier ont été votés à l'unanimité.

Le Projet de motion 2024 de l'ANR qui s'intitule « Les retraités : des citoyens malmenés par les pouvoirs publics » a été débattu par les 90 présidents de groupe et délégués régionaux. Cette motion de 10 articles concerne entre autre :

-La loi promulguée en 2024 « Bâtir la société du bien vieillir » ne traite pas suffisamment des problèmes du vieillissement de la population et de la perte d'autonomie.

-La protection de la dignité des résidents d'EHPAD et exige la mise en place d'un contrôle rigoureux.

-La déduction d'une partie du montant de la complémentaire santé du revenu imposable comme pour les actifs ainsi que le rétablissement de la ½ part veuves ou veufs ayant élevé un enfant...

Si vous le souhaitez, la totalité de cette motion pourra vous être communiquée, elle sera aussi en ligne sur le site ANR SIEGE. Une pétition concernant la déduction partielle de la complémentaire santé est prévue.

Le président François Xavier Lehmann a tenu à nous préciser l'historique des modifications concernant l'AMICALE VIE mutuelle prévoyance de l'ANR. De nombreuses fausses informations circulent depuis que la CNP a repris la gestion complète des dossiers de la souscription à la gestion des fonds et du règlement des prestations. Il est apparu que les délais de règlement des prestations ne respectent pas l'avenant signé avec cette reprise.

Un rappel sera fait auprès de la CNP pour que celle-ci respecte les modalités définies par ce contrat.

Le comité et moi-même vous souhaitent un bel été.

Jean-louis Laroche

Une nouvelle centenaire à l'ANR



Le 22 mai, Françoise CARBON, adhérente de l'ANR depuis de nombreuses années, fêtait ses 100 ans.

A cette occasion, le 29 mai, une délégation de l'ANR a eu le plaisir de la rencontrer à son domicile pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui remettre un cadeau.

Nous avons été chaleureusement accueillis par Françoise et son fils Michel et, autour d'un bon café, nous avons pu évoquer différents épisodes et souvenirs de sa longue vie.

Toujours très alerte physiquement et intellectuellement, elle nous a dit ne jamais s'ennuyer. Elle s'occupe toujours de sa maison et s'est mise à l'internet. Avec sa tablette elle peut communiquer facilement avec son fils au Canada, faire des recherches pour continuer à améliorer ses connaissances et aussi s'adonner à quelques jeux type mots croisés.

Françoise a évoqué ses multiples déplacements en Normandie, dans le Nord, dans le Pas-de-Calais pour suivre son mari qui était receveur des Postes. Elle a beaucoup aimé les voyages, passion qu'elle a pu satisfaire au sein de l'ANR et du COS.

C'est à regret que nous avons quitté cette sympathique centenaire en lui donnant rendez-vous pour ses 101 ans, en lui souhaitant une excellente année et en la remerciant pour son accueil.

Anne-Marie, Alexis, Joël.

Galette Des Rois du 9 Janvier 2024

C'est dans la salle du Vicus, à Ville sur Lumes, que s'est déroulé, dans une excellente ambiance, notre traditionnel après-midi dédié à la Galette des Rois. Les 82 adhérentes et adhérents présents ont pu apprécier, en plus de la galette des rois, de la tarte aux fruits et de la brioche, le tout arrosé de cidre bio ardennais et café.

Une tombola dotée de 90 lots a animé la seconde partie de l'après-midi, après que quelques dames aient procédé à la vente des tickets et à la préparation des souches, en vue du tirage au sort des lots qui s'est déroulé sous la houlette de Françoise Verdelet et de Joël Lanfranchi. Vu la très bonne participation à cette tombola et le nombre de lots mis en jeu, nombreux furent les heureux gagnants.



Un grand merci aux généreux donateurs et, particulièrement, à Régine qui a offert une lampe de sa création (cerise sur le gâteau ou plutôt ... sur la galette).

L'après-midi est passé bien vite et déjà l'heure était venue de se quitter et libérer la salle, après la vaisselle et le rangement des tables et chaises. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne réussite de cette manifestation.

Monique Dubois

Assemblée départementale 2024

Dans la magnifique salle des fêtes de Ville sur Lumes, aux grandes baies vitrées donnant sur la forêt, nous avons organisé notre assemblée départementale 2024.

Nous avons reçu une soixante d'adhérents ainsi que les Présidents de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, accompagnés de leurs épouses, la déléguée régionale et l'administrateur du siège.

Après avoir exposé le rapport moral et les rapports d'activités et financier, la parole fut donnée aux invités : la déléguée régionale, l'ADMR, La poste Service seniors, Azureva Vacances, la tutélaire, la GMF.



Pour clore cette assemblée, l'administrateur du siège a présenté le projet sur la pension de réversion (celui-ci, assez défavorable, est suivi de près par le siège) ainsi que l'accès problématique aux soins médicaux en raison du manque de praticiens qui ne serait pas près d'être résolu malgré l'augmentation du numéris clausus.

Un tirage au sort a permis à une adhérente de gagner un week-end dans un village vacances offert par AZUREVA Vacances, qu'ils en soient remerciés.

Pour la partie festive, un apéritif offert par l'ANR08, suivi d'un repas préparé par l'équipe de « La Gourmandine » ont clôturé cette assemblée.

Michelle Golec

Notre séjour dans le Haut Jura du 11 au 18 Mai au village club Miléade de Chapelle des Bois était surtout axé sur les randonnées et quelques visites touristiques de lieux naturels remarquables.

Avec les prévisions météo de cette semaine, on pouvait craindre le pire mais finalement on est passé à travers les orages et la pluie. Enfin presque puisque la balade des cascades du Hérisson s'est terminée par un orage pour ceux qui n'ont pas remonté assez vite les 3.5km et 300m de dénivelé.



Nous avons programmé 5 petites randonnées les matins et une seule s'est terminée sous la pluie. Le reste du séjour a été consacré à la visite du fort Saint Antoine (une fruitière à Comté), l'écomusée de Chapelle des Bois, les impressionnantes gorges de Langouette avec la rivière Saine bien alimentée en eau avec les dernières précipitations, la villa palladienne de Syam une maison de maître de style vénitien du Domaine des Forges de Syam.



Coté logistique et intendance, un grand merci à Miléade pour la qualité de l'hébergement, de la restauration variée et qualitative, la piscine bien chauffée, l'espace détente mis à disposition, les animations (réveil musculaire, jeux en tout genre, chanteur).

Une excellente ambiance dans ce groupe de 27 personnes ou tous ne se connaissaient pas forcément a ponctué ce séjour.

Jean-Louis Laroche

Ma Prime « Adapt »

Le crédit d'impôt accordé aux contribuables qui font installer des équipements pour personnes âgées, handicapées ou dépendantes dans leur logement (évier et cabine de douche, système de motorisation des volets...) est profondément modifié depuis le 1^{er} janvier 2024. Seuls certains équipements et certains contribuables restent éligibles au bonus.

La liste des équipements est réduite

Jusqu'en 2023, vous pouviez bénéficier de ce crédit d'impôt lorsque vous faisiez installer (ou remplacer) dans votre habitation principale (quelle que soit son ancienneté, que vous en soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit) des équipements d'accessibilité spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées : évier à hauteur réglable, siège de douche mural, WC surélevés, main courante, barre de maintien, etc.

Si un membre de votre foyer fiscal est titulaire d'une pension d'invalidité ou pour accident de travail au taux de 40 % au moins, titulaire de la carte mobilité inclusion ou souffre d'une perte d'autonomie sévère vous pouviez aussi en bénéficier pour l'installation d'équipements permettant d'adapter votre logement au handicap et à la perte d'autonomie : évier et cabine de douche utilisables par les personnes à mobilité réduite, bac à douche extra-plat, système de motorisation des volets ou des portes, volet roulant électrique, revêtement de sol antidérapant, etc.

Pour les dépenses payées à compter du 1^{er} janvier 2024, seuls restent éligibles au crédit d'impôt les équipements d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap. En revanche, les équipements d'accessibilité conçus pour les personnes âgées ou handicapées n'y ouvrent plus droit. Le montant du crédit d'impôt, lui, n'est pas modifié : il reste égal à 25 % des dépenses payées sur 5 années consécutives, retenues dans la limite de 5 000 € (le double si vous êtes mariés ou pacsés) plus 400 € par personne à charge.

La liste des bénéficiaires est modifiée

La loi de finances réduit aussi doublement le champ des bénéficiaires du dispositif.

Suite page 4

..... D'une part, seuls les foyers fiscaux dont un membre présente un taux d'incapacité d'au moins 50 % ou souffre d'une perte d'autonomie sévère et est âgé d'au moins 60 ans peuvent encore en bénéficier. Autrement dit, les ménages éligibles à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), à l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou à [l'allocation personnalisée d'autonomie](#) (APA), ou dont un membre est titulaire de la CMI portant la mention « invalidité ». En revanche, ceux dont un membre présente un taux d'incapacité inférieur à 50 % ou qui comptent une personne dépendante de moins de 60 ans n'y ont plus droit. Surtout, l'avantage est désormais soumis à une condition de ressources.

Vous êtes éligible uniquement si votre revenu fiscal de référence de N-2 ou de N-1 (RFR, il est inscrit sur vos avis d'imposition) est compris entre un seuil et un plafond. Le seuil à respecter dépend du nombre de personnes composant votre ménage et de votre lieu de résidence (voir le tableau ci-dessous)

RFR minimum pour bénéficiaire du crédit d'impôt en 2024

Nombre de personnes composant le ménage	Île-de-France	Autres régions
1	28 657 €	21 805 €
2	42 058 €	31 889 €
3	50 513 €	38 349 €
4	58 981 €	44 802 €
5	67 473 €	51 281 €
Par personne supplémentaire	+ 8 486 €	+ 6 462 €

Bon à savoir:

Les foyers aux revenus modestes comptant un invalide ou une personne dépendante qui sont désormais exclus du crédit d'impôt peuvent bénéficier, sous conditions, du dispositif [MaPrimeAdapt'](#). Cette aide financière proposée par l'Agence nationale de l'habitat depuis le 1^{er} janvier 2024 est destinée à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap. Elle peut financer 50 % ou 70 % des travaux, dans la limite de 22 000 € HT.

FESTIVAL DE LA VIOLE DE GAMBE

Asfeld le 6 et 7 juillet 2024

C'est en 2001 que Christian Weeger, secrétaire de la Société Française de Viole, eut l'idée d'y créer en partenariat avec l'Association pour la mise en valeur du Patrimoine Asfeldois, un festival musical avec pour objectif de faire sonner dans cette église en forme de viole.

Le festival international de la viole de gambe d'Asfeld est devenu en effet, dès le tout début, le moment privilégié, incontournable, favorisant la rencontre non seulement des violistes professionnels et amateurs.

Christian Weeger, eut l'idée d'y créer des éditeurs de musique, des luthiers et des mélomanes de tout bord, amoureux d'histoire et de musique ancienne et moderne. L'ambiance unique de ce festival est de plus en plus appréciée, le public amateur toujours plus nombreux vient de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche...

A chaque édition, le salon des luthiers regroupe des artisans de toute l'Europe et en fait un rendez-vous incontournable.

A ce jour les grands spécialistes de la viole de gambe sont venus jouer dans cette acoustique unique : Jordi Savall, Christophe Coin, Wieland Kuijken, Paolo Pandolfo, Guido Balestracci

Cette année le festival 2024 aura lieu le 6 et 7 Juillet pour les amoureux de la viole de gambe.

Inauguration le 6 juillet à l'Eglise St Didier

Vous pourrez assister à des concerts, des ateliers et animations (gratuits pour certains)

Démonstration et initiation aux contredanses anciennes

Découverte de la viole de gambe

Marché de l'occasion

Plusieurs animations pour les plus jeunes ;

Calligraphie- Jeux en bois-Tir à l'arc...

VENEZ NOMBREUX

Carnet Rose :

Chez Jean Louis et Françoise Laroche une petite fille Olivia née le 13/03/2024 ;

Les dates à retenir pour 2024

⇒ Journée détente à la cabane de Chasse des Hauts Butés le jeudi 25 Juillet

⇒ Repas d'automne à la ferme auberge de Jandun courant octobre

⇒ Journée Bowling au Central Park de Charleville Mézières fin novembre